

éditorial

Optimiser la reproduction des chiennes et des chattes et même des carnivores sauvages ...

Au cours des dernières années, et surtout depuis l'instauration de l'obligation de détenir un Certificat de Capacité pour pouvoir produire et commercialiser des portées de chiots et de chatons, le niveau de connaissances global et les exigences des propriétaires de chiennes ou de chattes, éleveurs occasionnels ou professionnels, se sont considérablement accrus. De ce fait, les clients qui souhaitent faire reproduire leur chienne ou leur chatte n'hésitent pas à demander des services plus pointus et plus spécifiques à leur vétérinaire pour optimiser les résultats de la reproduction, dépister des troubles potentiels, les traiter préventivement, et assister au mieux leur animal au cours de toutes les étapes qui séparent la décision de mise à la reproduction d'une femelle jusqu'à la mise bas.

Le vétérinaire a un rôle important à affirmer et à jouer dans ce cadre. Dès que la décision est prise de faire reproduire une chienne ou une chatte, il peut conseiller son client sur les tests génétiques à effectuer, afin d'être certain que son animal ne va pas transmettre une éventuelle tare, et afin de choisir au mieux un partenaire génétiquement compatible. L'examen clinique préalable d'une chienne ou d'une chatte en vue de la reproduction est un acte important également, et souvent négligé : dépistage d'anomalies anatomiques de la vulve ou du vagin, contrôle de l'absence de vaginite ou d'infection uro-génitale, etc.

Puis, vient, chez la chienne, le suivi d'ovulation afin de déterminer le moment idéal de l'accouplement. Depuis peu, la commercialisation de nombreux appareils de dosage de la progestérone utilisables au cabinet et permettant une réponse rapide en quelques minutes ou dizaines de minutes a engendré de nombreuses questions de la part des confrères, d'autant que les valeurs de référence quantitatives pour un même stade clinique (ovulation, mise bas, ...) varient en fonction des appareils utilisés. Il est essentiel de faire le point afin d'éviter toute erreur d'interprétation involontaire.

Une insémination artificielle est parfois nécessaire. Le vétérinaire peut alors, suivant le cas, suivant la qualité de la semence et suivant le matériel dont il dispose, choisir d'inséminer par voie intra-vaginale ou intra-utérine. Il peut même préparer et s'occuper lui-même du conditionnement en vue de l'acheminement d'une semence réfrigérée.

A ce sujet, l'avis récent du Conseil National de l'Ordre a précisé – dans le cadre de la reproduction assistée canine et féline – ce qui peut être, ou non, considéré comme un acte relevant strictement de la médecine vétérinaire.

La nécessité d'accroître les techniques proposées aux propriétaires touche aussi le simple diagnostic de gestation. Il ne s'agit plus simplement de dire si une femelle est gestante ou non, mais souvent de pouvoir dater la gestation afin d'estimer quand la mise bas va se produire pour que le propriétaire se rende disponible afin d'être disponible autour du jour "J".

Ce Hors-série du **NOUVEAU PRATICIEN vétérinaire canine-féline** décline toutes les manières de répondre au mieux aux attentes techniques des clients souhaitant faire reproduire leur chienne ou leur chatte. C'est ainsi que notre profession restera incontournable pour aider au mieux les propriétaires, éleveurs occasionnels ou professionnels, qui souhaitent optimiser les résultats de la reproduction de leurs animaux. Bonne lecture à tous !



Alain Fontbonne

Dr Vet, PhD, HDR,
Dip.ECAR
Unité de Médecine
de l'Elevage et du Sport
(UMES)
École Nationale Vétérinaire
d'Alfort

disponible
sur www.neva.fr

à suivre :

→ Dossier :
Faire face aux échecs
de la reproduction

LE NOUVEAU PRATICIEN
VÉTÉRIINAIRE canine-féline
N°75

Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article